



LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

2017

PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

En application de l'étude globale d'une question urbaine d'actualité, les candidats au Prix d'urbanisme et d'architecture de la ville Tony GARNIER développent une intervention opérationnelle et la stratégie de son aménagement.

Ils en construisent progressivement le programme avec le Jury au cours de trois phases d'entretiens successives.

Les thématiques principalement proposées cette année par les candidats retenus pour la présentation finale du Prix 2017 répondent à la nécessaire réutilisation des espaces urbains des lisières de l'entre-ville ainsi qu'à l'étude méthodologique d'ordonnance de la maîtrise foncière de ces intervalles.

A la suite des premiers degrés d'évaluation des sujets présentés dès le début de l'année, trois projets de très grande qualité, retenus pour l'audition finale, sont également félicités pour le choix des sujets d'actualité et la pertinence des propositions stratégiques de reconversion urbaine.

- Paris XIII. Olympiades. Mutation et développement. Louis LEVEQUE
- Mannheim. Relation avec le port et le fleuve. Clément RAIBAULT
- Dijon. Lisière péri-urbaine. Maxime GUERY

Le prix d'urbanisme Tony Garnier 2017 a été attribué à

Maxime GUERY

Architecte DE. diplômé de l'ENSA Nancy

DIJON. Lisière. Habiter et cultiver pour régénérer la lisière péri-urbaine et agricole de l'agglomération.

Le projet lauréat 2017 entreprend la maîtrise de l'étalement urbain de l'est agricole de la communauté urbaine dijonnaise et l'urbanisation de l'entre-ville, en intégrant la préservation de la nature productrice de ressources.

Sur un terrain de 700 hectares, desservi par le tramway, et autour d'un agro-park, il organise progressivement la construction de 1.500 logements de type intermédiaire, dont l'implantation économise la consommation des terres cultivables.

Il étudie l'inter-face entre les tranches successives du tissu urbain futur et les types déclinés de culture et d'exploitation. Les espaces productifs, remembrés autours d'un système de sentiers structurant les paysages et desservant la maille des jardins partagés, sont dédiés aux habitants regroupés et constituent une nouvelle forme organisée de la lisière.

A la fois recherche théorisante sur la grande question des espaces délaissés et encloisonnés des périphéries et proposition d'application à l'échelle d'une grande collectivité, le projet expérimente le maintien des espaces de culture en ville et les moyens de faire adhérer les futurs habitants à un projet collectif.

Par référence au travail précurseur de Tony GARNIER, il en propose la modélisation.

Cette contribution très prospective et méthodique a été jugée doublement pertinente et réaliste, pour ce territoire d'intervalle diffus encore agricole de la capitale bourguignonne d'une part, et d'autre part en réponse aux objectifs de la Fondation Tony GARNIER.

Paris, le 13 juin 2017

Pour le Jury,

Bertrand DE TOURTIER
Président du Jury
Fondation Prix Tony GARNIER

ACADEMIE D'ARCHITECTURE
PRIX TONY GARNIER
CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

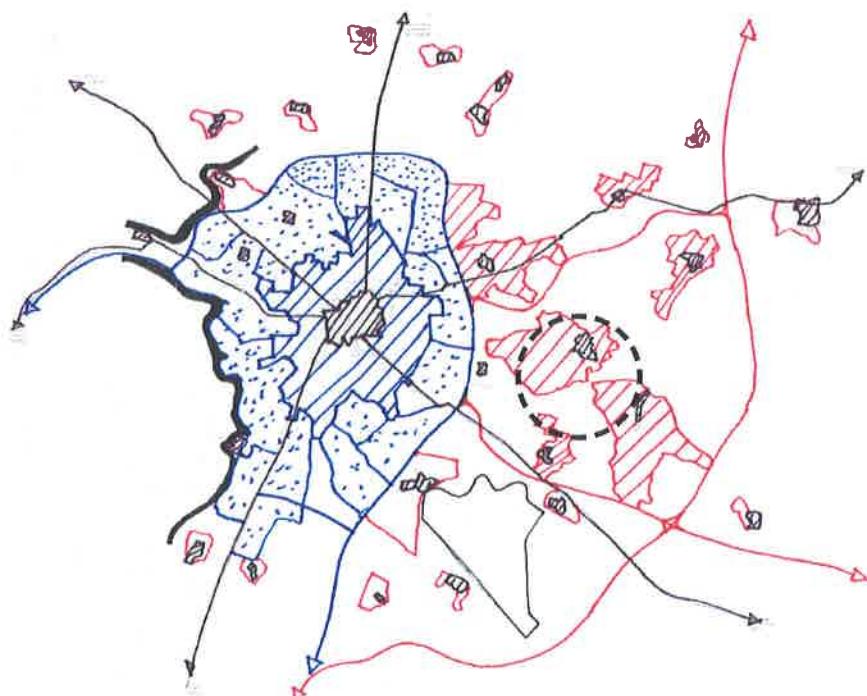
Le Jury du Prix d'urbanisme **Tony GARNIER**, constitué de 10 membres dont 2 personnalités, 2 urbanistes et 2 membres au moins de l'Academie, est composé de

Jean DELLIUS
Charles LAMBERT
Jean Francois LEROUX DHUYS
Francis LE DORE
Wladimir MITROFANOFF
Jean Claude RIGUET
Michel MAROT
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER
Bertrand WARNIER
Le Lauréat du Prix de l'année précédente

Le président du Jury
B. DE TOURTIER

Lisière : habiter et cultiver pour régénérer

La lisière périurbaine et agricole de Dijon



Grand Dijon, une lisière diffuse

Le parti pris du projet est de montrer comment une stratégie territoriale au sein du périmètre de l'agglomération permet d'inventer un espace de projet innovant à plusieurs échelles.

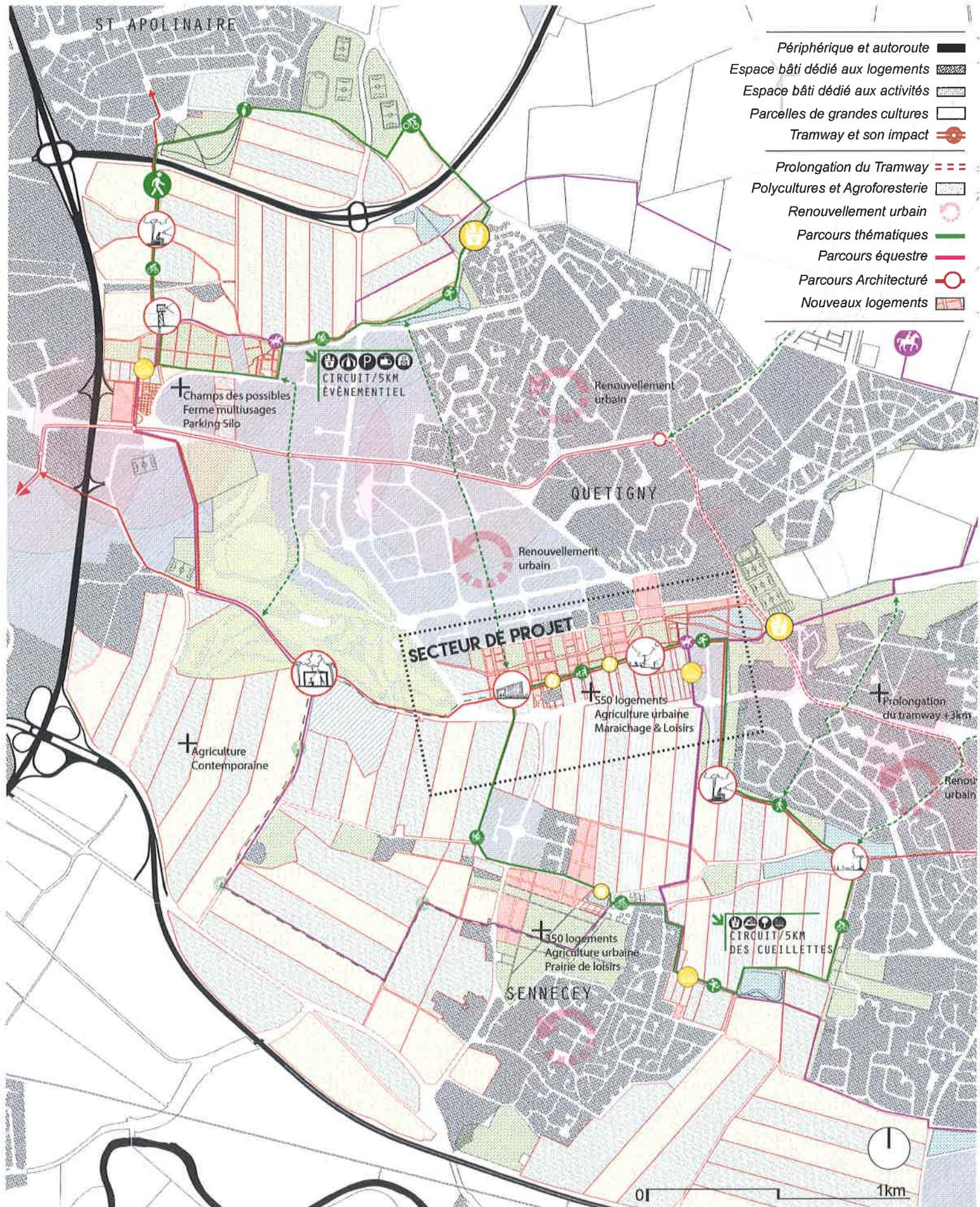
Le projet se focalise sur le maillon autoroutier à l'est de l'agglomération de Dijon. Il s'agit du territoire périurbain et agricole qui a connu le plus grand développement du Grand Dijon. Les espaces agricoles y sont fragiles. Les espaces ouverts sont des atouts majeurs et doivent être préservés.

Le projet «lisière» propose une démarche positive pour fabriquer la ville contemporaine dans un cadre qui échappe à l'architecture : le périurbain.

Il n'y a pas de territoire désespéré, l'architecture doit être au centre de la fabrication de l'entre-deux. En effet, le projet «habiter et cultiver pour régénérer» vise à montrer que le périurbain a toutes les cartes pour répondre aux enjeux majeurs de relation entre l'homme, la ville, la nature et son territoire.

L'objectif est de retourner une situation critique entre bâtis et agriculture pour en faire une plus-value majeure de Dijon. Il s'agit de considérer le maillon autoroutier comme une lisière épaisse entre Dijon et les territoires ruraux.

Le projet se saisit des questions d'agricultures urbaines pour proposer une réponse ancrée au sol et au territoire (Polyculture, Agroforesterie...). La lisière proposée s'inscrit dans un projet d'Agroparc de 700ha. L'Agroparc permet de faire converger les problématiques intercommunales d'agriculture, de parcours et d'habitats.



Agoparc : Révéler le périurbain

Lisière | Habiter et cultiver pour régénérer.



Le paysage comme vecteur de transformation de la ville

Habiter l'interface - 80 logements

Le projet développe un échantillon de l'agroparc. Il s'agit d'un espace de projet «entre-deux» qui vise à concilier l'espace urbain et l'espace productif. Le travail de la lisière crée un élément partagé qui permet de concilier deux usages du territoire. Le partage de pratiques urbaines et agricoles émergentes facilite l'obtention d'un paysage fructueux pour l'agriculture et l'habitat.

Le parti pris du projet est d'augmenter le linéaire d'espaces ouverts pour profiter de cette situation exceptionnelle de lisière. Ce dessin permet donc une porosité esthétique mais également fonctionnelle (biodiversité, parcours, échanges).

Le linéaire de grandes cultures n'est pourtant pas augmenté. En effet, les espaces ouverts intermédiaires sont attribués à des pratiques habitantes : terrain de sport, jardins partagés, permaculture, parc autour des bassins de rétention...

Le projet est conçu en complément du renouvellement urbain. Il propose une architecture majoritairement individualisée accompagnée d'équipements participatifs liés à l'agriculture habitante. Cette réflexion vise à utiliser le paysage comme vecteur de transformation. Il s'agit d'un projet évolutif qui révèle des pratiques sociales de rencontre, de proximité et de partage de la terre.